

Actif	Valeurs au 30/09/23			Valeurs au 30/09/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 147	14 293	853	7 590
Fonds commercial (1)	360 000		360 000	260 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel, outillages industriels	815 168	414 205	400 963	314 275
Autres immobilisations corporelles	927 895	313 535	614 360	173 230
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	9 319		9 319	9 319
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 037		21 037	6 504
Total de l'actif immobilisé (I)	2 148 566	742 034	1 406 531	770 918
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	103 300		103 300	67 418
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	66 290		66 290	52 088
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 000		10 000	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	73 048		73 048	60 585
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	192 655		192 655	701 673
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	370 938		370 938	312 759
Charges constatées d'avance (3)	9 175		9 175	3 030
Total de l'actif circulant (II)	825 406		825 406	1 197 553
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	2 973 972	742 034	2 231 938	1 968 471
(1) Dont droit au bail	100 000			
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif

Valeurs
au 30/09/23

Valeurs
au 30/09/22

Capitaux propres

Capital (dont versé : 20 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

Situation nette

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

Total des capitaux propres (I)

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

Total des autres fonds propres (I) Bis

Provisions

Provisions pour risques

Provisions pour charges

Total des provisions (II)

Dettes (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

Total des dettes (III)

Écarts de conversion passif (IV)

Total du passif (I + II + III + IV)

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

A.I.2.F.
Société à responsabilité limitée

au capital de 20 000 euros

Siège social : 31 avenue des Minimes
31200 TOULOUSE

805036308 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 décembre 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 387 451,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	387 451,15 euros
------------------------	------------------

A titre de dividendes aux associés	100 000,00 euros
Soit 500,00 euros par part	

Le solde	287 451,15 euros
----------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 562 770,78 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 29 décembre 2023.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 : Néant

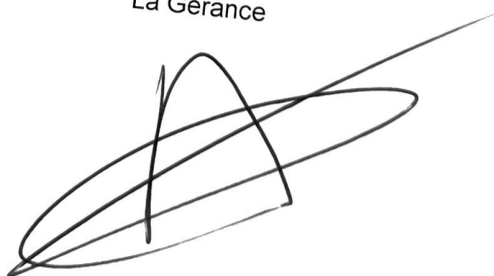
Exercice clos le 30 septembre 2021 :
70 000,00 euros, soit 350,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :
100 000,00 euros, soit 500,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG, modifié par règlement 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuits et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Note sur le bilan actif

Fonds commercial

Désignation	Valeur nette	Achetés	Réévalués	Reçus en apport
Fonds commercial "Minimes"	260 000	260 000		
Total	260 000	260 000		

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	275 147	100 000		375 147
Immobilisations corporelles	1 038 745	711 499	7 181	1 743 063
Immobilisations financières	15 823	14 533		30 356
Total	1 329 715	826 032	7 181	2 148 566
Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 557	6 736		14 293
Immobilisations corporelles	551 240	183 682	7 181	727 741
Total	558 797	190 419	7 181	742 034

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	21 037		21 037
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	73 048	73 048	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	375
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	375

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	200	100
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	200	100

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	143 702	88 990	54 712	
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	21 159	21 159		
Fournisseurs et comptes rattachés	145 006	145 006		
Dettes fiscales et sociales	136 572	136 572		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	35 287	35 287		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	481 725	427 013	54 712	

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	174
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 394
Dettes fiscales et sociales	78 567
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	94 135

Engagements financiers

Engagements donnés

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garantie donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	7 872					7 872
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	2 504					2 504
Contrats de location financement						
Total	10 376					10 376
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
Total	10 376					10 376

Crédit-bail

	Valeur d'origine	Amortissements		Montant pris en charge dans l'exercice
		Cumuls exerc. antérieurs	Dotations exercice	
Terrains	22 918			3 756
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
Total	22 918			3 756

	Cumuls exercice antérieurs	Redevances payées Exercice	Total
Terrains	17 935		21 691
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles		3 756	
Immobilisations en cours			
Total	17 935	3 756	21 691

	Valeur restant à payer				Valeur résiduelle			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Terrains	2 504			2 504				229
Constructions								
Inst. matériels, outillages					229			
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
Total	2 504			2 504	229			229